

Intégration économique et normes internationales du travail en Afrique de l'Ouest (UEMOA)

L'intégration des États est une question d'actualité dont les contours et contenus sont soit ignorés, soit insuffisamment appréhendés par les peuples africains.

Les États africains ont créé, en accédant à leur indépendance, des organisations d'intégration continentales, régionales et sous régionales à but essentiellement économique. Toutefois si l'intégration économique est avant tout prônée, la dimension sociale n'est pas totalement absente. Ainsi on constate au sein de ces organisations et surtout au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), une évolution possible de la conception de l'intégration.

Cet ouvrage identifie des situations d'une potentielle influence de l'intégration économique sur la réception des normes internationales du travail et réciproquement. L'intégration économique a un effet limité sur la réception des normes internationales du travail au sein de l'espace UEMOA ; toutefois, les normes internationales du travail, si elles sont bien reçues au sein des États membres, peuvent améliorer l'intégration économique.

Par-delà les constats et propositions concernant l'espace UEMOA, des comparaisons avec les situations prévalant dans d'autres organisations d'intégration du continent africain sont proposées à titre d'éclairage.

Docteur en droit privé et science criminelle de l'Université de Bordeaux, Elsa Éléonore TAPSOBA est juriste, spécialisée en droit du travail et en droit international.

Intégration économique
et normes internationales du travail
en Afrique de l'Ouest (UEMOA)

Elsa Éléonore TAPSOBA

Etudes
africaines

Série Droit

Elsa Éléonore TAPSOBA

Intégration économique et normes internationales du travail en Afrique de l'Ouest (UEMOA)

Prix OCIRP – Francis Blanchard 2020

ISBN : 978-2-343-23447-2
42 €



L'Harmattan